

Commune : Le Vieux Marché (22420)
Zone "hors TAFTA"

Descriptif:

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du Vieux Marché (22) :

"La commune de Vieux-Marché réunie en Conseil Municipal le 11 décembre 2014,

. Manifeste son opposition aux deux traités (CETA et TAFTA) dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence.

. Dénonce également la négociation de l'accord sur les services (TiSA) qui vise à détruire la majorité des services publics.

. Demande un moratoire sur les négociations de ces traités et la diffusion immédiate des éléments de la négociation.

. Refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs.

. Se déclare "Territoire hors Grand Marché Transatlantique"